

## **Le Medef participera aux négociations sur une réforme de l'assurance-chômage**

Publié le 1 octobre 2018

A l'issue d'un Conseil exécutif exceptionnel, où ont été présentés le document de cadrage du Gouvernement, et les différentes préconisations du MEDEF en matière de réforme de l'assurance-chômage, le Conseil exécutif du MEDEF a voté à l'unanimité la délibération ci-dessous portant sur l'ouverture des négociations assortie de certaines conditions.

*« Le Conseil exécutif a donné mandat au Président pour ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux sur une réforme de l'assurance-chômage, dans un objectif d'améliorer le retour à l'emploi et de mettre en œuvre des économies structurelles conformes au document de cadrage du Gouvernement. Cette négociation ne devra en aucun cas conduire à une augmentation des cotisations, quel que soit son montant, ou à un système de bonus-malus par modulation des cotisations. Un premier mandat de négociation sera débattu lors du prochain Conseil exécutif. »*

Hubert Mongon conduira les discussions au nom de la délégation patronale.